académie Rouen
direction des services départementaux de l'éducation nationale Eure

Information aux familles

PGASE

> Vous avez fait une demande auprès de la MDPH de l'Eure <

Votre enfant a été reconnu
« en situation de handicap »
et bénéficie d'une **notification de la CDAPH**
(Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)

pour un **ACCOMPAGNEMENT** humain au cours de sa scolarité par un **AESH** : Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap

pour une **ORIENTATION**

vers une **structure** ou un **dispositif spécialisé** (ULIS, SEGPA…)

vers un **établissement** ou un **service de soins médico-social** (IME, ITEP, SESSAD…)

Votre interlocuteur·trice privilégié·e est l'enseignant·e référent·e

(ERSEH = Enseignant·e Référent·e pour la Scolarisation des Élèves Handicapés) de l'établissement de votre enfant.
L'identification et l'annuaire des **16 ERSEH de L'Eure** sont disponibles : http://www.ia27.ac-rouen.fr

Prenez contact avec cet enseignant·e
pour vous faire connaître,
pour évoquer la situation scolaire de votre enfant,
pour anticiper autant que nécessaire l'arrivée de l'AESH ou la nouvelle affectation…

VOUS AVEZ AUSSI LA POSSIBILITÉ DE VOUS ADRESSER DIRECTEMENT À

LA CELLULE D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE ET DE RÉPONSE

DU SERVICE DÉPARTEMENTAL ÉCOLE INCLUSIVE

02 76 55 40 01

24 BD Georges Chauvin - 27000 Evreux - pgase@ac-rouen.fr

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE